Envoyé en préfecture le 12/10/2021
Reçu en préfecture le 12/10/2021
Affiché le
ID : 081-218101053-20211007-2021_077-DE

GRAULHET
inventer un art de ville

EXTRAIT
Registre des délibérations du conseil municipal

SEANCE DU 07 OCTOBRE 2021

Délibération n° 2021/077

OBJET :

Projets inscrits dans le cadre de la programmation Politique de la ville Attribution de subventions 2021

Date de convocation : **30 septembre 2021**		Nombre de conseillers en exercice : **33**
Présents : **30**	Votants : **33**	Date d'affichage ou notification : **14 octobre 2021**

L'an **2021, le 07 octobre** à **18 heures 30**, le conseil municipal de GRAULHET, légalement convoqué, s'est réuni en session **ordinaire** à l'hôtel-de-ville sous la présidence de **M. Blaise AZNAR**, Maire.

Conformément à la loi n° 96-142 du 21 février 1996 et selon les dispositions de l'article L.2121-18 du Code général des collectivités territoriales, la séance a été publique.

Étaient présents : 30
M. AZNAR Blaise - Mme LAVIT Michelle - Mme KAOUANE Louisa - M. MEHDI Saïd - Mme LEPINAY Marie-Christine - M. MIRALES Marc - Mme BOUTIN Mireille - M. HERRET Nicolas - M. SERIN Christian - M. BARTHES Philippe - Mme TRUQUET Marie-Thérèse - M. PENARD Serge - M. ORTEGA Fernand - Mme BELOU Florence - M. BATAOUI Kamel - Mme DA COSTA Céu – M. BLESS Mathieu - Mme OISEAU Christelle - Mme FITA Claire - Mme AMALIK Hanane - Mme BORDES Mélanie - M. SCUGLIA Domenico - M. CALMETTES Patrick – Mme MALAURE Françoise - Mme ENNAJJARI Malika - M. TERRASSIE Vincent - Mme DOS SANTOS FERRAO Emilia - M. BACOU Julien Mme PINEL Vanessa - M. ANDRIEU René.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents avec pouvoir : 3
Mme SENAT-SOLOFRIZZO Marie-Paule (pouvoir HERRET Nicolas) - M. GRAU Jean-Michel (pouvoir FITA Claire) - Mme BUNEL Sylvie (pouvoir BACOU Julien).

Absents sans pouvoir : Néant.

Mme TRUQUET Marie-Thérèse a été élue secrétaire.

Envoyé en préfecture le 12/10/2021
Reçu en préfecture le 12/10/2021
Affiché le
ID : 081-218101053-20211007-2021_077-DE

Description des trois projets :

- **Planning Familial 81- Accompagnement du programme PRODAS pour apaiser le climat scolaire et favoriser les apprentissages sur le territoire de Graulhet**

Le projet consiste à inscrire le PROgramme de Développement Affectif et Social (PRODAS) au sein de l'Ecole Maternelle GAMBETTA, programme de prévention précoce qui vise à favoriser le bien-être et prévenir les violences en développant les compétences psychosociales.

Ce programme vise à aider les enfants à se comprendre et se respecter eux-mêmes pour ensuite comprendre, respecter les autres et favoriser ainsi des attitudes constructives.

Le projet consiste à prévenir et résoudre les conflits avec la mise en place de cercles de paroles facilitant la prise de parole, l'amélioration de l'expression orale, la connaissance de ses ressentis et la conscience de son interaction avec les autres.

Cette action a aussi pour objectif de lutter contre les discriminations et notamment d'agir pour plus d'égalité entre les filles et les garçons en permettant aux garçons d'avoir accès à leurs émotions et aux filles à prendre la parole et une place dans le groupe ou plus largement dans la société.

Les élèves de Grande Section sont concernés mais également les futur-e-s élèves de Grande Section et les équipes d'animateurs et professeurs sur les temps APC (Activités Pédagogiques Complémentaires / Nouvelles Activités Pédagogiques (NAP) ;

Coût opération : 2378 €

Subvention ville de Graulhet demandée : 500 euros

Autres financeurs :

ANCT : 500 €

Conseil Départemental 81 : 200 €

DDFE : 250 €

ARS : 250 €

Bénévolat : 638 €

Dons en nature : 40 €

- **Léo Lagrange- Accompagnement à la prise d'autonomie du Conseil Citoyen Graulhet**

Le projet vise à accompagner le Conseil Citoyen dans sa structuration, de favoriser sa participation aux instances de gouvernance du contrat de ville et de planifier quelques actions.

Le 1er objectif est interne dans la montée en compétence progressive des membres du Conseil Citoyen, dans le pilotage et l'animation (coordination et articulation des process de travail entre les différents acteurs formels de cette gouvernance et le Conseil Citoyen, acquisition d'outils organisationnels, numériques facilitant le pilotage de la future structure).

Envoyé en préfecture le 12/10/2021
Reçu en préfecture le 12/10/2021
Affiché le
ID : 081-218101053-20211007-2021_077-DE

Le 2ème objectif est externe : participation des membres du Conseil Citoyen aux différentes instances de gouvernance de la politique de la ville (Contrat de Ville, Gestion Urbaine et Social de Proximité -GUSP-, Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance - CLSPD) et à d'autres instances en lien avec ses missions (TZCLD, Fabrique de Territoire).

Un travail de co-construction de la place "à faire" pour les techniciens et "à occuper" pour les Conseillers Citoyens constituera l'essentiel de l'approche pédagogique.

Enfin, le 3ème objectif est d'identifier des initiatives citoyennes et associatives à soutenir (besoins repérés dans les différentes instances et au contact direct avec les habitants).

Coût opération 38 806 €

Subvention ville de Graulhet demandée : 2000 euros

Autres financeurs :

ANCT : 2000 €

Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet : 2000 €

ASP : 19 640 €

Autres établissements publics : 6650 € dont Tarn Habitat (2000 €)

Fabrique de territoire nouveaux lieux nouveaux liens (part de subvention acquise affectée au projet- : 3 850 €)

Ressources propres : 1 796 €

Prestations en nature : 4 720 €

- **Léo Lagrange- Création d'un dispositif continu d'amélioration de la qualité dans le traitement des abords de collecte dans les QPV**

L'association Léo Lagrange, d'ores et déjà impliquée sur les QPV dans l'amélioration du cadre de vie des habitants, souhaite poursuivre et développer de nouvelles actions en ce sens. Les problématiques liées aux abords des zones de collecte s'avèrent complexes et les habitants expriment de façon récurrente leurs mécontentements sur le sujet.

Le projet se construit autour de 3 axes :

- nettoyer et traiter les zones concernées,
- traiter les zones de façon individualisée,
- observer et analyser de façon quantitative et qualitative chaque zone.

Le projet consiste à trouver le protocole d'intervention le plus adapté concernant le nettoyage et la désinfection, mais aussi d'identifier de façon objectivée les problématiques. C'est un sujet central dans la vie des habitants.

Envoyé en préfecture le 12/10/2021
Reçu en préfecture le 12/10/2021
Affiché le
ID : 081-218101053-20211007-2021_077-DE

L'action s'appuiera sur une gouvernance multi partenariale, en accordant une vigilance à la validation de chaque étape du projet :

- Des zones de collecte concernées,
- Des protocoles d'intervention,
- De la méthodologie de la phase test,
- Des étapes d'enquête,
- Du partage de l'ensemble des données récoltées et des livrables réalisés.

Coût opération : 42 660 €

Subvention ville de Graulhet demandée : 4000 €

Autres financeurs :

Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet : 4000 €

Tarn Habitat- TFPB : 4000 €

ASP : 30 660 €

Le conseil municipal,

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- DE VALIDER les projets proposés et approuve le dépôt des demandes de subventions au titre de la ville de Graulhet.

- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout acte nécessaire à la réalisation des projets.

Pour extrait conforme,

LE MAIRE : **Blaise AZNAR**

MAIRIE DE GRAULHET
GRAULHET
TARN

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse – sis 68, rue Raymond IV BP 7007 – 31068 Toulouse Cédex 07 – dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication.
Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : http://www.telerecours.fr »